

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTIONS MULTI-SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Deux Plateaux, 9ème tranche, Non loin de la CNPS, Lot 1034, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTIONS MULTI-SERVICES »

Objet : • Tous travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments et de routes

- Le génie civil
- Le commerce général
- L'assainissement et l'entretien des locaux, bureaux et espaces verts
- L'import-export
- L'achat, la vente et la location de véhicules de tous types
- La livraison de fournitures de bureau, de matériels informatiques et de matériels médicaux
- La vente et l'entretien de climatiseurs
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Deux Plateaux, 9ème tranche, Non loin de la CNPS, Lot 1034, Ilot 44

Dirigeant(s) Mlle DIAKITE FATOUMATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00348 du 17/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04250/GTCA/RC/2023 du 17/01/2023

